

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MARS 2009 DU CLUB VEVEYSAN DE TENNIS

1. Liste des présences

Présents 38 24 excusés

Assemblée ouverte à 19 h 15

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mars 2008

Le procès-verbal était à disposition des membres au secrétariat du CVT quinze jours avant l'assemblée. Il est adopté sans remarque ni opposition.

3. Rapport du président

Claude Chevalley rappelle l'AG extraordinaire du 23 juillet 08 qui a validé une augmentation du coût des nouvelles halles (tennis et badminton) de 573'500 francs. La hausse est due aux oppositions enregistrées et aux négociations entre communes sur le cautionnement. Vevey, Saint-Légier et Blonay se sont finalement mis d'accord.

Les travaux ont pu débiter à l'automne, trois ans après le début du projet. Cela peut paraître lent, mais lors de la première extension, réalisée en 1995, il avait fallu six années de tractations.

Le chantier avance normalement en dépit d'un hiver difficile. Tout sera prêt pour le début de la saison hivernale, mais celle d'été sera naturellement perturbée. Le club disposera quand même de 9 courts, dont 5 extérieurs.

L'effectif du club est de 101 couples, 244 actifs, 55 étudiants, 89 juniors et 260 écoliers. Il y a 41 actifs de plus qu'en 2008.

Claude Chevalley annonce encore la démission, pour raison de santé, de la secrétaire du comité, Anna Bertogliatti.

Rapport de la commission technique

En l'absence de Davina Duronio (malade), le directeur du centre Philippe Serex le présente. Les résultats des compétitions interclubs sont à saluer. Il n'y a pas de relégation à déplorer. L'équipe Jeunes Seniors Dames a été promue en LNB. La plus jeune équipe d'actifs messieurs, qui avait commencé en 2^e ligue a d'emblée réussi sa promotion en 1^{ère} ligue.

Rapport de la commission juniors

Philippe Serex garde la parole. L'école de tennis a accueilli 187 participants. Les stages d'été 154. Les cours de cadres ont rassemblé 26 jeunes. Les cours d'hiver 170. Merci à tous les professeurs et moniteurs.

4. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Nicolas Vogel présente les comptes. Ils se soldent par une légère perte de 4674 francs. Les fonds propres du club sont de 11'484 francs. Pas de question de l'assemblée.

Rapport des vérificateurs des comptes

Il est présenté par Raymond Martinal, en son nom et en celui d'Antoine Lambert. L'assemblée est invitée à approuver les comptes, parfaitement tenus par le caissier Thierry Wyss.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

- 5. Nomination du président**
Claude Chevalley est candidat à un nouveau mandat. Il est réélu sans opposition.
- 6. Nomination du comité**
Les membres sortants, soit Jacques Mathys (vice-président), Davina Duronio, Nicolas Vogel et Laurent Busslinger sont candidats à un nouveau mandat. Pour compléter le comité après la démission d'Anna Bertogliatti, le président propose Estelle Glauser. Il n'y a pas d'autres candidatures. Les cinq personnes présentées sont élues sans opposition. Le comité s'organisera lui-même.
- 7. Nomination des vérificateurs des comptes**
Raymond Martinal et Antoine Lambert ont la possibilité d'effectuer un nouveau mandat. Ils l'acceptent et sont réélus.
- 8. Cotisations 2009 et Budget 2009**
Les cotisations restent inchangées pour 2009. Le budget prévoit une hausse des frais financiers (intérêts intercalaires de la nouvelle construction) mais également des revenus opérationnels grâce aux nouvelles halles. Le résultat net prévu est de 18'000 francs, en conformité avec l'objectif prioritaire de l'extension, soit l'amélioration du cash-flow du club.
- 9. Commission Chappuis**
Rappelons que cette commission, présidée par Gilbert Chappuis est là pour appuyer le comité dans la phase de construction et pour l'élaboration de la nouvelle gestion.
Gilbert Chappuis relève que la période d'août à décembre 2008 a été difficile, mentionnant « un climat de rétention des informations ». Une séance commune approfondie à la veille de Noël a permis de repartir d'un bon pied. La commission a le sentiment que les travaux d'extension sont dirigés de manière compétente par l'entreprise mandatée et que le plan financier est tenu. « La commission peut continuer ses travaux avec une certaine sérénité et rassurer les membres du CVT », conclut Gilbert Chappuis.
Claude Chevalley juge inappropriés les mots « rétention d'information », mais admet qu'il a peut-être voulu aller trop vite en besogne, sur un trop large front.
- 10. Photovoltaïque**
Rappelons que l'orientation idéale des bâtiments du CVT, et les subventions fédérales prévues pour ce type d'installation, permettent d'envisager de vastes panneaux solaires producteurs de courant sur les toits des halles. Le projet n'est toutefois pas celui du club – qui en tirera un loyer - et devra être menée par une structure privée adéquate.
Membre et spécialiste du domaine, Jacques-Louis RoCHAT donne des nouvelles. Le projet est actuellement en liste d'attente auprès de Swissgrid, mais bien positionné. La mise à l'enquête n'a pas rencontré (!) d'oppositions. La structure de la nouvelle halle a dû être renforcée en prévision des panneaux, soit un coût de 14'000 francs. Pour l'instant à la charge du club, il sera remboursé lorsque les panneaux seront installés. Il faut également prévoir de renforcer la halle existante, ce qui paraît pouvoir être fait sans trop de frais.
- 11. Programme 2009**
Philippe Serex en donne connaissance. Vu le chantier, tous les cours et stages juniors auront lieu dans la halle. Les équipes d'interclubs iront s'entraîner à Bossonnens et

tout sera mis en œuvre pour disputer les interclubs (qui commencent le 2 mai) à l'extérieur. Philippe Serex présente également les résultats financiers des tournois d'hiver, désormais plus nombreux. Ils sont bénéfiques pour le club.

La nouvelle halle permet d'ouvrir de nouvelles locations. Philippe Serex les propose en priorité aux membres présents lors de cette assemblée générale. Plusieurs inscriptions sont enregistrées.

12. Propositions individuelles

Pierre-Yves Pâquier demande s'il est possible de mettre rapidement le mur à disposition, pour ceux qui veulent s'entraîner à l'extérieur avant les interclubs. « Pas avant que la structure métallique de la nouvelle halle soit posée », répond Claude Chevalley. Le mur jouxte en effet le chantier, et il faut éviter que des enfants soient tentés de le visiter, en risquant un accident.

13. Proposition du comité

Claude Chevalley soumet à l'assemblée la demande de la commune de Blonay de voir (à la suite de son cautionnement de la nouvelle halle) ses ressortissants être mis au bénéfice des mêmes conditions d'admission (finance d'entrée réduite de 100 francs) que ceux des communes de Vevey, Corseaux et Corsier qui avaient participé financièrement à l'extension de 1995. Après une brève discussion, l'assemblée admet que ce serait un remerciement élégant envers Saint-Légier, et une manière d'entretenir de bonnes relations avec la commune où se trouve le club. Par souci d'égalité, les Blonaysans bénéficieront des mêmes conditions.

La proposition est adoptée par 31 oui, 2 non et 3 abstentions.

La séance est levée à 21 h 00, l'assemblée est conviée au souper préparé par les fidèles tenanciers du restaurant, Beate et Eric.

Vevey, le 27 mars 09

Notes de séance et
Procès-verbal
Laurent Busslinger.

Le Président
Claude Chevalley

